



## Le Journal du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides.

### La cérémonie des vœux 2019.

Club affilié aux fédérations reconnues d'utilité publique



### Au Sommaire :

#### Page 1

- La cérémonie des vœux 2019.

#### Page 2

- Les stages de ski à Bessans 2019.

#### Page 3

- Les stages de ski à Bessans 2019 (suite).
- La préparation paralympique de Tokyo 2020.

#### Page 4

- La remise des prix 2018 de la FPGIG.
- Les nouveaux équipements sportifs.
- Les brèves.
- Les partenaires du CSINI.

#### Directeur de Publication :

Le lieutenant-colonel (er) Gaëtan de la VERGNE

#### Comité de rédaction :

Gilbert FEVRE, Pascal GODET,  
Dominique PAPADACCI, Laurence SALIJAJ,  
Jean-Louis TAXIL, Raymond ZAMPIERO.

#### Crédit Photo :

CSINI.



**PARIS 2024**  
JEUX PARALYMPIQUES



A l'occasion de la traditionnelle Galette des Rois du CSINI, le gymnase Pierre Clerc a connu une affluence particulière le mardi 15 janvier dernier.

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées et Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, en charge des personnes handicapées nous ont fait l'honneur de participer à cette réception.

Deux élus de la Mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement, ainsi qu'un certain nombre d'autorités civiles et militaires, se sont jointes à nous également.

Me faisant le porte-parole du conseil d'administration du CSINI, j'ai rappelé à cet auditoire prestigieux que depuis sa création en 1966, le Cercle a joué le rôle d'un véritable laboratoire, en étant le précurseur dans le domaine de la reconstruction par le sport des militaires blessés et plus largement dans la pratique et dans le développement du handisport français. Pendant plus de 50 ans, le Cercle a permis de détecter et d'entraîner nombre d'athlètes de haut niveau, devenant ainsi une pépinière de champions paralympiques. Ces quinze dernières années, le Cercle a également renoué avec sa vocation initiale en organisant des activités sportives spécifiques au profit des militaires blessés.

Avant de conclure en présentant les vœux, j'ai tenu à remercier le Médecin général inspecteur Christian PLOTTON, à quelques jours de son départ de la Direction de l'Institution Nationale des Invalides, pour l'aide et le soutien qu'il a toujours apportés au CSINI.

Meilleurs vœux à toutes et à tous .

Le lieutenant-colonel (er) Gaëtan de LA VERGNE  
Président du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides





## Les stages de ski à BESSANS 2019.

La 38<sup>ème</sup> édition du stage de ski de fond pour personnes handicapées visuelles a eu lieu du 19 au 25 janvier à Bessans. Cette année encore, grâce à la mobilisation des différents Etat-Majors de Zone de Défense (EMZD) les nombreuses réponses aux prospections lancées ont permis d'obtenir le nombre de guides nécessaires pour la tenue des stages de ski de fond et alpin adapté aux militaires blessés.

Dix adhérents binômés avec un guide ont pu profiter pleinement, une fois la fraîcheur matinale passée, des bonnes conditions climatiques. Dès le premier jour, les guides ne se sont pas ménagés: les kilomètres s'enchaînent à raison de plus de 30 km par jour pour certains.

Pour d'autres, les journées sont différentes, des séances de raquette et de luge permettent de passer des moments agréables, une alternance bien appréciée par les débutants en ski.

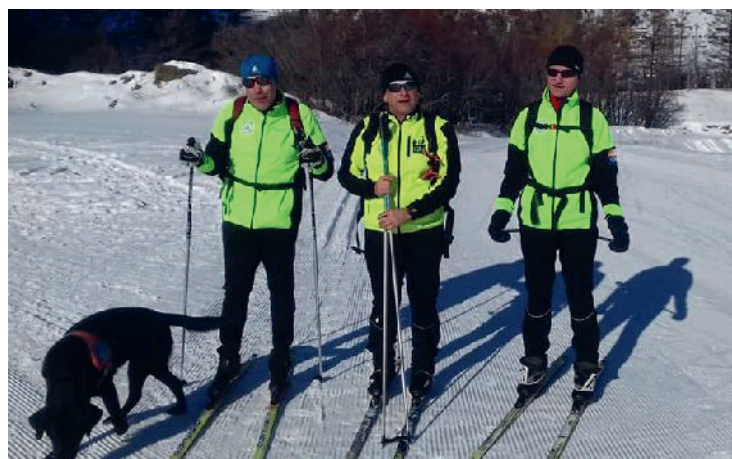
Grâce à la disponibilité et à l'empathie de l'ensemble des guides, le stage de Bessans 2019 a été une réussite.

Une délégation de l'Institution Nationale des Invalides a rejoint le stage le lundi 21 janvier. Le groupe était composé de quatre Pensionnaires, Madame Lucette CHOLET, Messieurs Jean-Jacques REMY, Gervais FURLING et le lieutenant Hervé BOURGOIN. Les Pensionnaires étaient accompagnés pour la partie médicale, de Camille et Malik. Jean-Marie FRICHET a apporté en plus de ses compétences techniques, un soutien logistique appréciable. Pendant trois jours, chaque Pensionnaire a pu renouer avec le monde des sensations. Les plus téméraires embarquent à bord du Snow kart après quelques consignes de l'accompagnateur.

La descente commence toujours sous la vigilance du guide qui, relié par une ligne de vie à l'engin, contrôle les trajectoires et la vitesse.

Pour les adeptes de la glisse, direction le tandem-flex piloté par l'adjudant Thomas DELBREIL du 1<sup>er</sup> RCP, le binôme ne fait plus qu'un, les larges courbes s'enchaînent dans un nuage de neige. Malgré le froid on peut apprécier un large sourire qui illumine le visage du passager.

Après des sensations fortes quoi de mieux qu'un vin chaud accompagné d'une tarte à la myrtille à la « Grange de Travérole » lieu magique au milieu de nulle part où seul le crissement des skis des fondeurs vient perturber le silence...



La coïncidence a voulu, cette année encore, que nos dates de stage correspondent avec le passage de la plus importante course de chiens de traîneau d'Europe « La Grande Odyssée ». Le mercredi 23 janvier, c'est le dernier jour de course avec au programme la mass-start.

Quelques Pensionnaires et adhérents non-voyants sont présents à l'espace du ski de fond du « Carreley » avant le départ pour caresser les chiens au milieu d'une ambiance qui sent bon la cannelle. Les mushers et leurs attelages de six à huit chiens sont prêts. Il est 11h15 et c'est parti pour un parcours d'une cinquantaine de kilomètres.

Vendredi 25 janvier le stage est fini, tout le monde se retrouve au petit-déjeuner mais l'ambiance n'y est pas. Les visages au teint hâlé sont fermés, les plus optimistes parlent déjà de l'année prochaine.

## Les stages de ski à BESSANS 2019 (suite).

Pour l'équipe d'encadrement du CSINI, le séjour n'est pas terminé. En effet, le temps de reconconditionner les effets de ski de fond, il faut dès le lendemain accueillir les stagiaires du 11<sup>ème</sup> stage de ski pour militaires blessés. Le groupe était composé de sept blessés relevant des cellules d'aide (1 de l'armée de Terre; 1 de l'armée de l'Air; 2 de la Marine Nationale; 1 du service de santé des Armées, 1 de la Gendarmerie nationale) et deux adhérents du CSINI en situation de handicap moteur. Selon la nature et la typologie de la blessure, la pratique est ou non adaptée. Le CSINI s'appuie sur l'association « Activités Physiques Plein Air Situation de Handicap » de Val Cenis qui codétient avec le CSINI les matériels spécifiques pour la pratique du handi-ski. Pour la deuxième année, trois guides ont été formés au préalable au maniement des différents matériels, aux techniques d'embarquement et débarquement d'un télésiège, ceci, afin d'assurer un encadrement de qualité. Chaque stagiaire a pu essayer les différents matériels afin de trouver celui qui était le mieux adapté à sa typologie de blessure. Pour d'autres, le stage leur a permis d'oser avec succès, de retrouver, après la blessure les sensations de la glisse pour les partager, plus tard, à nouveau, en famille.

Le commissaire-en-chef de 1<sup>ère</sup> classe Frédéric TUSET-ANRES, commandant le GSBdD Paris Ecole militaire et le second maître Franck GUEZEL de la CABAM ont partagé une journée de ski avec les blessés et l'équipe d'encadre-

ment du CSINI. Ils ont pu mesurer la spécificité de la pratique du Handi-ski, la charge de travail pour l'encadrement et apprécier l'ambiance qui régnait au sein du groupe. Le docteur Sonia MARESCA des écoles militaires de santé de Lyon-Bron, monsieur Jérémie TRACQ, Maire de Bessans et le lieutenant-colonel Yvan CIEREN, délégué militaire de Savoie, ont rejoint l'ensemble du stage pour partager le dîner du mercredi soir et échanger avec les blessés.

Durant toute la semaine, l'ensemble des guides a fait preuve d'une grande disponibilité et d'un dévouement exemplaire envers les blessés. Ainsi se referme l'édition 2019 du stage militaire blessé.



## La préparation paralympique de Tokyo 2020.

Du 25 août au 6 septembre 2020 auront lieu les XVI<sup>èmes</sup> Jeux Paralympiques d'été à Tokyo. Depuis sa création officielle en 1966, le CSINI a toujours eu des représentants lors des jeux paralympiques d'été. Nos quatre sportifs en lice pour obtenir une sélection, comptent bien maintenir cette tradition.

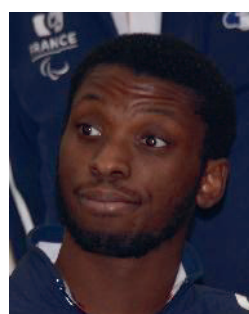
L'année qui précède une échéance paralympique est souvent synonyme de saison de qualification. En effet, chaque sportif, en fonction de sa discipline doit répondre à des critères de performances édités par le Comité Paralympique International (IPC) et répondre parfois à ceux également du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) pour obtenir sa sélection.

Nous avons quatre sportifs concernés dans les disciplines suivantes : escrime, tir aux armes et Para Taekwondo (1).

- Gaëlle EDDN (Tir Sportif) Championne de France 2019 (tir pistolet)
- Marc André CRATERE (escrime) 3 participations aux Jeux (Pékin-Londres et Rio de Janeiro) meilleure performance 2<sup>ème</sup> au sabre individuel à Londres.
- Yannick IFEBE (escrime) 1 participation aux Jeux (Rio de Janeiro) meilleure performance 1<sup>er</sup> par équipe à l'épée et 4<sup>ème</sup> en individuel.
- Alain AKAKPO (Para-Taekwondo) 1 participation en athlétisme aux Jeux (Londres) meilleure performance 4<sup>ème</sup> en saut en longueur.

(1) Le Para-Taekwondo fera son entrée aux Jeux Paralympiques pour la première fois à Tokyo. Le Kyorugi seule discipline candidate en 2020 est un art martial avec ses techniques traditionnelles. Il fait partie des nombreuses disciplines du Taekwondo qui se pratiquent sous forme de combat libre. Tous les coups sont permis à l'exception de ceux portés au visage, en dessous de la ceinture ainsi que les balayages. Dans cette discipline, c'est d'abord et avant tout les pieds qui travaillent. Les combattants sont également munis de socquettes avec des puces électroniques « pitaines » afin de pouvoir scorer leurs actions sur des plastrons électroniques. Les athlètes masculins sont répartis par catégorie de poids K44 et K43 (- 61 kg - 75kg et + de 75 kg).

Chaque discipline a son propre chemin et calendrier de sélection qui s'étend de janvier 2018 à juillet 2020.



Yannick IFEBE



Marc André CRATERE



Gaëlle EDDN



Alain AKAKPO



Nouveau logo du Comité Paralympique et Sportif Français



## La remise des prix de la Fondation des Plus Grands Invalides de Guerre.



Dans le cadre de ses nombreuses actions, la FPGIG, à travers ses quatre commissions (handicap et accessibilité, scientifique et médical, sport et jeunesse, devoir de mémoire.), décerne des prix visant à soutenir financièrement un projet bien précis. En 2018, le CSINI a constitué un dossier pour le financement d'un vélo isocinétique à manivelle « Thera Trainer Tigo 538 ».

Ce type de matériel est très utilisé car il permet à des personnes handicapées ou âgées de mobiliser les membres inférieurs ou supérieurs sans aucun effort. En effet, la rotation du pédalier est assurée par la machine qui prend en compte différents paramètres afin de contrôler et d'équilibrer les forces tout en réduisant les troubles musculaires tels que la spasticité.

Notre dossier a été retenu par la commission sport et jeunesse qui a financé à plus de 50% notre projet. Le reste du financement a été assuré par la Fédération des Clubs de la Défense et celle des Amputés de Guerre de France.

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées a présidé cette cérémonie qui a eu lieu dans la salle des rencontres de l'Institution Nationale des Invalides. Elle a rappelé son soutien indéfectible à l'action menée par la Fondation présidée par Monsieur André AUBERGER.

## Les nouveaux équipements sportifs.



Deux nouvelles machines ont été livrées en décembre dernier. Il s'agit de presses de musculation destinées notamment à l'entretien de la coiffe des rotateurs et abaisseurs des épaules. Particulièrement recommandée pour les personnes en fauteuil roulant, l'ergonomie des machines permet un travail en toute sécurité sans avoir besoin de faire un transfert du fauteuil à la machine grâce à une assise amovible.

La qualité de la transmission et la technologie utilisées par le fabricant offrent une parfaite restitution de la charge affichée.



## Les brèves.

- Le médecin général inspecteur Michel GUISET a été nommé par décret du Président de la République, directeur de l'Institution Nationale des Invalides en remplacement du médecin général inspecteur Christian PLOTTON admis en 2ème section.
- Le médecin général inspecteur Michel GUISET de par sa fonction, devient membre de droit du conseil d'administration du CSINI.
- Elue présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, Madame Marie-Amélie LE FUR succède à Emmanuelle ASSMANN.

## Les partenaires du CSINI.

